



Réf: GB6-014 Groupe de travail – Première réunion

Rome, 8 Avril 2014

Première réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages

Genève (Suisse), 14 -16 Mai 2014

Chère Madame / Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que la première réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (Groupe de travail), aura lieu à Genève, en Suisse du 14 au 16 Mai 2014. Des dispositions sont prises afin de permettre aux délégués et parties prenantes de tenir des consultations régionales et inter régionales le 13 Mai 2014.

La réunion est convoquée conformément aux termes de référence adoptés par l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à sa cinquième session en septembre 2013, par la Résolution 2/2013, *Mise en œuvre de la Stratégie de financement du Traité international*¹. La liste mise à jour des Membres du Groupe de travail peut être consultée sur :

<http://www.planttreaty.org/fr/node/5860/>

Les Parties contractantes qui n'ont pas de représentants au Groupe de travail peuvent participer, sur demande au Secrétariat, aux travaux du Groupe de travail en qualité d'observateur. Pour la première réunion du Groupe de travail, le Bureau va inviter jusqu'à 2 représentants des groupes d'intervenants suivants, à titre d'observateur : les organisations de la société civile, l'industrie des semences, les organisations paysannes, et les Centres du GCRAI. Les autres organismes intéressés à participer à cette réunion ouverte doivent présenter une demande au Secrétariat.

.../...

¹ La Résolution 2/2013 est disponible sur:
<http://www.planttreaty.org/content/resolution-22013-implementation-funding-strategy-international-treaty>



La réunion se déroulera en anglais, espagnole, français et arabe.

Les termes de référence du Groupe de travail ainsi que l'ordre du jour provisoire de la première réunion et les autres documents peuvent être téléchargés, dès qu'ils seront disponibles du site web du Traité international <http://www.planttreaty.org/node/5852/>

Les participants sont responsables de leurs propres préparatifs de voyage, à l'exception des représentants des pays en développement, Membres du Groupe de travail. Le soutien sera fourni pour la participation des représentants désignés par les Membres du Groupe de travail qui sont des pays en développement. Le soutien va couvrir les frais de déplacement et d'hébergement en pension complète pour le représentant de chaque pays en développement Membre du Groupe de travail.

Pour toute requête ou demande pour des informations supplémentaires, veuillez contacter le Secrétariat du Traité international à l'adresse électronique :

PGRFA-Treaty@fao.org

Dr Shakeel Bhatti

Secrétaire

Traité International sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

00135 Rome, Italie

Tél : +39 06 57053 441 ; Fax : +39 06 5705 6347

Je vous prie d'agréer, Madame/ Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.



Shakeel Bhatti

Secrétaire de l'Organe directeur

Traité International sur les Ressources Phytogénétiques

Pour l'Alimentation et l'Agriculture